Commune de Faimes

Faimes, le 16 février 2024

Madame,
Monsieur,

Conformément à l'article L1122-12 du code de la démocratie locale, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le **lundi 26 février 2024** prochain à **20 h 00** à la Maison Communale

ORDRE DU JOUR

Séance Publique,

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
2. Communications administratives
3. Convention cadre 2024/2030 - Promotion de la santé à l'école - approbation
4. PERSONNEL - Engagement d'un ouvrier communal - organisation d'un examen de recrutement - approbation
5. FINANCES – Marchés publics - Délégation du Conseil communal vers le Collège communal, le Directeur général et les autres agents communaux - projet de délibération au Conseil
6. TRAVAUX - Subvention - installation d'un puits et rénovation de l'éclairage
7. Désignation d'un auteur de projet pour la création d'un cheminement cyclos/piétons - Approbation des conditions et du mode de passation
8. Octroi de subventions 2024 - approbation
9. Fabrique d'église Notre Dame de Viemme - Modification budgétaire n° 1 exercice 2024 - Approbation
10. Enseignement maternel - Augmentation de cadre au 22/01/24 - Confirmation

Huis Clos

11. Enseignement - Désignation - Confirmation
12. Enseignement - Remplacements - Confirmation
13. PERSONNEL - remplacement ouvrier voirie - Confirmation
14. PERSONNEL - Remplacement auxiliaire professionnelle - Confirmation

Par le Collège,

La Directrice générale ff,

Mme Laaouej Fatima

Le Bourgmestre,

M Cartuyvels Etienne